



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU FINISTERE

URGENT

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE de niveau **JAUNE ORAGES
pouvant entraîner une vigilance "Crues"
avec passage non exclu en **ORANGE** pour ORAGES**

DESTINATAIRES :

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par METEO-France

Période à risque :

Le département du Finistère reste placé en Vigilance Jaune Orages cet après-midi et début de soirée jusqu'à 21h. Dès la fin de nuit la situation orageuse reprend avec une dégradation pluvio-orageuse bien marquée entraînant avec une Vigilance Jaune Orages à surveiller. Dimanche, même type de situation mais plus atténuée. Lundi toujours très chargé et cumul de pluie toujours important.

CONSEQUENCES POSSIBLES

Plusieurs dizaines de mm de pluie sont possibles localement (10/20mm voire 30mm sur 24h) dans des périodes souvent très brèves.

Il est à noter et à surveiller qu'avec ces situations orageuses à risque d'impacts électriques, les cumuls de précipitations sur 3 trois jours pourraient être localement importants.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- d'interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.
- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ De prendre connaissance des bulletins de prévision et de s'informer régulièrement sur :
 - METEO : www.meteofrance.com
 - VIGICRUES : www.vigicrues.gouv.fr/
 - ainsi que les conditions de circulation : sur www.bison-fute.gouv.fr (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ✓ De prendre les mesures adéquates en fonction de leur domaine de compétence.
- ✓

Fait à Quimper, le 8 juin 2018 à 16h00

Pour le Préfet,

Pour le Préfet,

Le Directeur des Sécurités,


Jean-Marc LE QUERRE